SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARCHITECTURE
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

Parcours Gestionnaire des espaces naturels de loisirs

Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

Niveau d'étude visé
Bac +3

ECTS
60 crédits

Durée
1 an

Composante
Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

La Licence Professionnelle “Gestionnaire des espaces naturels de loisirs” est située à Mirabel en Ardèche, sur le campus rural du Cermosem. La **Licence Professionnelle “Gestionnaire des espaces naturels de loisirs”** forme des futurs professionnels qui seront en charge de concilier la gestion de l’environnement et le développement maîtrisé des pratiques récréatives de nature dans les espaces ruraux ou montagnards en lien avec les enjeux de transition.

D’une durée d’une année, la formation est ouverte à l’alternance. Elle s’appuie sur une équipe pédagogique universitaire engagée, un réseau de partenaires territoriaux investis, de nombreux intervenants professionnels et une pédagogie active favorisant les mises en situation.

Référentiel ROME : Protection du patrimoine naturel, Ingénierie en agriculture et environnement naturel, Développement local

Organisation

Ouvert en alternance

Alternance : 1 an (36 semaines en entreprise et 16 semaines sur le campus).

Le calendrier de l’alternance est défini chaque année. Les périodes d’alternance sont de plusieurs semaines d'affilée permettant aux étudiant.es d’être en entreprise sur le territoire de leur choix. De nombreuses entreprises sont partenaires de la formation et proposent chaque année des offres d’apprentissage. Un accompagnement individuel vous est proposé pour trouver votre alternance.

Stage : 12 semaines

La durée du stage est de 12 semaines minimum pour valider la licence professionnelle ; les thématiques des stages et les lieux sont validés par l’équipe pédagogique.

Le suivi de chaque étudiant est assuré par un tuteur issu de l’équipe pédagogique.

Dans le cadre d’un processus de co-formation avec la structure employeuse, les acquis professionnels sont capitalisés à travers divers exercices écrits et oraux : rédaction d’une note relative aux missions et à l’entreprise d’accueil, rédaction d’un mémoire, élaboration d’un support d’oral pour la soutenance.

Stages

Stage : Obligatoire

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025

Durée du stage : 12 semaines

Stage à l'étranger : En France

Admission

Conditions d'admission

Public formation initiale

ces formations s'adressent à des publics diplômés d'un bac + 2 et issus de la 2e année de licence SHS (géographie, Aménagement du territoire, environnement, écologie…), DUT/BUT, BTS Gestion et protection de la nature, agricole, etc.

Public formation continue :

en formation continue, ces licences accueillent des publics avec une expérience professionnelle significative bénéficiant d'une VAPP. Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue (lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/)

Candidature

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez consulter les modalités d'admission selon votre profil :

- Les candidats hors Union Européenne dont le pays de résidence relève du dispositif "Etudes en France" doivent candidater sur l'application "Etudes en France" uniquement
- Pour tous les autres candidats, vous devez candidater sur l'application e-candidat. Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine

Tarifs de la formation continue

Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue (lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/)

Pré-requis obligatoires

Avoir validé un Bac+2 (hors VAPP).

Et après

Poursuite d'études

La poursuite d'études n'est pas une finalité dans cette filière ; les étudiants souhaitent travailler à l'issue de la formation dans la gestion de l'environnement, le développement territorial ou encore la médiation et l'interprétation du patrimoine naturel. Une poursuite d'études en Master est possible.

Insertion professionnelle statistiques

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés (lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/)

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classes par domaines de formation (lien : https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/)

Secteur(s) d'activité(s)

Ce parcours forme des futurs professionnels dans les espaces gérés et protégés, les collectivités territoriales ou Établissements publics de coopération intercommunale (services mobilités douces, itinérance, développement local, environnement et/ou sports / loisirs), les fédérations et associations sportives, de chasse et de pêche, les associations de protection, de gestion et de conservation des espaces naturels ou encore d'éducation à l'environnement et au territoire.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Pascal Mao

mao.pascal@univ-grenoble-alpes.fr

Coordonnateur

Elodie Blanc

elodie.blanc@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue et alternance

IUGA FC

iuga-fc@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue et alternance

Mélodie Roche

melodie.roche@univ-grenoble-alpes.fr

Établissement(s) partenaire(s)

EPLEFPA Olivier de Serres - CFPPA Le Pradel - 07 170 MIRABEL

Lieu(x) ville

Mirabel

Campus

Ardèche - Mirabel

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025

En savoir plus

site du Cermosem

https://cermosem.univ-grenoble-alpes.fr/

Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine

https://iuga.univ-grenoble-alpes.fr/

RDE et MCCC de la Licence Professionnelle

https://iuga.univ-grenoble-alpes.fr/formations/reglement-des-etudes/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025

Programme

Organisation

La Licence Professionnelle “Gestionnaire des espaces naturels de loisirs” vise à développer une vision transversale des questions d’aménagement et de gestion territoriale des espaces naturels et des loisirs qui s’y déroulent. Différentes notions et approches sont abordées (territoire, gestion, ressources et patrimoines naturels et culturels), la connaissance des acteurs, de leurs logiques et modes d'intervention. En complément, des enseignements portent sur les méthodes et outils du diagnostic territorial (techniques d’enquête et cartographie) et de la gestion de projets de valorisation (conception, animation, médiation et interprétation). Nous encourageons le travail en équipe, la prise d'initiative, l'autonomie, en proposant de nombreuses mises en situation professionnelle. Engagés sur les enjeux de transition, nous souhaitons permettre à nos étudiantes et étudiants d'acquérir les connaissances et les outils pour contribuer aux évolutions en cours.

L’objectif principal de cette licence professionnelle est d'accompagner les étudiant.es dans la formalisation de leur projet professionnel (chargé de mission sport et/ou environnement, randonnée, médiateur patrimonial, animateur nature, agent de développement local, chargé de mission protection de l'environnement…). A cet effet, la formation favorise la pluridisciplinarité, les capacités d'animation, d'analyse, d’innovation et de créativité. Elle accompagne les étudiant.es à évoluer dans un système d’acteurs complexe faisant face à multiples enjeux et à de multiples échelles.

Cette formation est ouverte à la formation initiale, formation continue (reprise d’études, reconversion, VAE) et à l’alternance.

Spécificités du programme

L'étudiant.e devra acquérir les compétences suivantes :
- connaître les différentes formes de patrimoine,
- maîtriser les différentes étapes de méthodologie de projet,
- connaître les différentes composantes de la gestion d’un espace naturel de loisirs,
- monter des projets d’interprétation, de valorisation et de médiation,
- gérer les conflits autour des multi-usages des espaces,
- évaluer les projets créés,
- animer une réunion et une concertation,
- acquérir les méthodes et outils de l’ingénierie territoriale (diagnostic, SIG, animation de projet, analyses statistiques…),
- contribuer aux politiques de transition territoriales.

La formation s’organise autour de 6 Unités d’enseignement complémentaires permettant d’obtenir 60 ECTS.

Licence professionnelle

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Patrimoine, culture et transitions	UE				9 crédits
Ingénierie de projets territoriaux	UE				9 crédits

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025

Communiquer dans une langue étrangère (anglais)	UE	9 crédits
Gestion des espaces naturels de loisirs	UE	15 crédits
Projet tutoré	UE	6 crédits
projet professionnel et mémoire	UE	15 crédits

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025